



## **FIXATION DES DATES D'EXAMEN DU CAPA, SESSION 2022**

(Article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 7 décembre 2005)

Vu la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques ;

Vu le décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat, et notamment ses articles 68 et 70 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2005 fixant le programme et les modalités de l'examen d'aptitude à la profession d'avocat ;

\*

\*\*

Nous, François FAUGERE, ancien bâtonnier, président du conseil d'administration de l'école des avocats sud-ouest Pyrénées (EDASOP) arrêtons les dates d'examen du CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat) pour l'année 2022 de la façon suivante :

### PREMIERE SESSION

Épreuve écrite : mardi 13 septembre 2022 de 9h00 à 14h00

Epreuves orales : du lundi 19 septembre 2022 au vendredi 14 octobre 2022

**Toutes les épreuves se déroulent dans les locaux de l'école des avocats sud-ouest Pyrénées (EDASOP) 35C boulevard des Récollets à TOULOUSE (31400).**

35 C Bd des Récollets - 31400 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 53 06 99

Email : [contact@ecoleavocats-toulouse.fr](mailto:contact@ecoleavocats-toulouse.fr)  
[www.ecoleavocats-toulouse.fr](http://www.ecoleavocats-toulouse.fr)

SESSION DE RATTRAPAGE

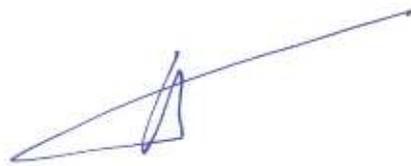
Épreuve écrite : lundi 14 novembre 2022 de 9h00 à 14h00

Epreuves orales : du mardi 15 novembre 2022 au vendredi 18 novembre 2022

**Toutes les épreuves se déroulent dans les locaux de l'école des avocats sud-ouest Pyrénées (EDASOP) 35C boulevard des Récollets à TOULOUSE (31400).**

La présente décision est publiée sur le site de l'école des avocats sud-ouest Pyrénées (EDASOP) et est affichée dans les locaux de l'école.

Fait à Toulouse,  
Le 18 mars 2022



35 C Bd des Récollets - 31400 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 53 06 99

Email : [contact@ecoleavocats-toulouse.fr](mailto:contact@ecoleavocats-toulouse.fr)  
[www.ecoleavocats-toulouse.fr](http://www.ecoleavocats-toulouse.fr)